



ANALYSE DE SONDAGE

Octobre 2025

Secours Islamique France (SIF)

Le SIF est une organisation non gouvernementale indépendante, humanitaire et à but non lucratif. Fondé en 1991 en France, il est engagé dans l'assistance humanitaire et l'aide au développement au niveau international, ainsi que dans l'assistance sociale en France. Par ses actions, il répond aux besoins essentiels des populations les plus vulnérables, guidé par la solidarité et le respect de la dignité humaine et par les principes humanitaires de neutralité, d'indépendance et d'impartialité.



PLAIDOYER

Les jeunes pakistanais ont la parole

AGIR FACE AUX DÉPLACEMENTS INTERNES LIÉS AUX CATASTROPHES ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ce document présente les résultats d'un sondage conduit en mars et avril 2025 auprès de plus de 1800 jeunes pakistanais touchés par les catastrophes, ayant été déplacés dans leur pays, ou étant à risque de déplacement.

Les jeunes ont partagé leurs opinions sur les impacts de ces déplacements sur leur situation, notamment en termes d'inclusion sociale et économique. Les résultats de cette enquête permettent d'identifier des pistes d'action et de solutions ancrées sur l'expérience et les priorités des jeunes touchés.

Ce sondage a été réalisé par Ipsos Pakistan et soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères français.

Retrouvez à ce [lien les résultats détaillés du sondage](#) ou en scannant le QR code :



Pourquoi alerter sur la situation des personnes déplacées internes (PDI) ?

Dans le cadre de ses missions internationales, le SIF vient en aide à des populations qui ont été forcées de fuir leur foyer à cause des conflits, de la violence ou de catastrophes, et notamment à celles qui se déplacent à l'intérieur de leur propre pays.

Le SIF répond aux besoins de base des personnes déplacées internes (PDI) en matière d'accès à l'eau, assainissement et hygiène, mise à l'abri, sécurité alimentaire et moyens d'existence, ainsi qu'en matière d'éducation et promotion du bien-être de l'enfant. L'assistance d'urgence et la protection s'accompagnent d'actions visant à réduire les risques et les vulnérabilités, renforcer la résilience des populations touchées, prévenir les déplacements forcés et promouvoir des solutions durables. Présent au Pakistan depuis 15 ans, le SIF intervient auprès des populations impactées par les inondations et les sécheresses.

Par son plaidoyer, le SIF alerte les institutions sur la situation des populations les plus vulnérables dans les contextes de crise, notamment les PDI, pour améliorer les dispositifs d'aide.

Consultez [notre note de positionnement](#) qui présente les défis du déplacement interne et formule des recommandations visant à renforcer la réponse pour faire face à cette crise :



Consultez [notre note de positionnement](#) qui présente les défis spécifiques du déplacement interne dû aux catastrophes et aux changements climatiques, décrit l'approche du SIF et ses actions à Madagascar, en Somalie et au Pakistan, et propose des recommandations pour renforcer et accélérer la réponse :



Un nouveau record du nombre de déplacements internes liés aux catastrophes au niveau mondial

En 2024, 45,8 millions de déplacements internes associés à des catastrophes ont eu lieu¹ dans le monde, représentant 70% de tous les déplacements internes.

Ce chiffre est le plus élevé des 10 dernières années et il est presque **deux fois plus important que la moyenne annuelle des 15 dernières années** (24 millions). Les changements climatiques augmentent la fréquence et l'intensité d'aléas naturels tels que les inondations, les tempêtes ou les sécheresses, aggravant les risques de déplacement.

¹ Global Report on Internal Displacement 2025, IDMC.

À la fin de l'année, **9,8 millions de personnes étaient toujours déplacées à cause de désastres, 29% de plus qu'à la fin de 2023**. Cette augmentation, tout comme celle relative aux PDI pour cause de conflits et violence (+10%), témoigne du caractère prolongé du déplacement et des défis pour apporter des solutions durables aux personnes impactées.

Comme elles ne franchissent pas de frontière, les PDI ne bénéficient d'aucun statut ou droit spécifique par rapport aux autres citoyens en vertu du droit international ; et donc leur protection incombe uniquement à l'État concerné. Pourtant, les déplacements entraînent des vulnérabilités particulières et un risque de discrimination accru². **En raison de leur âge et de leur dépendance, les enfants et les jeunes sont particulièrement touchés par les déplacements** ; ceux-ci entraînant des répercussions à long terme sur leur inclusion sociale et économique. Les déplacements limitent considérablement l'accès à l'éducation, à l'apprentissage et aux moyens d'existence et augmentent les risques liés à la protection, tels que le travail des enfants ou le mariage précoce. À cela s'ajoute le potentiel traumatisme résultant des catastrophes, pouvant alors affecter leur santé mentale. L'impact psychosocial des déplacements est encore trop souvent négligé.

Au Pakistan, les désastres comme les inondations et les sécheresses sont la principale cause de déplacement interne

Le Pakistan subit régulièrement des épisodes de sécheresses et d'inondations importantes, qui impactent fortement les plus vulnérables, comme les enfants et les jeunes. Le pays est parmi les plus vulnérables aux changements climatiques, qui ne font qu'augmenter et aggraver ces catastrophes.

En 2022, le Pakistan a subi l'une de ses pires crises climatiques. Une mousson inédite a affecté 33 millions de personnes, causé 8,2 millions de déplacements internes, 1700 décès et des pertes économiques estimées à 40 milliards de dollars, en particulier dans les provinces du Sindh, le Baloutchistan, et dans le Khyber Pakhtunkhwa (KPK). Il s'agit du niveau de déplacement le plus élevé des 10 dernières années dans le pays, représentant 25% des déplacements liés à des catastrophes au niveau mondial. C'est dans ces mêmes provinces, où les efforts de reconstruction sont encore en cours, qu'ont eu lieu la grande majorité des déplacements liés aux inondations en 2024³. En 2025, depuis le début de la période de mousson estivale, le pays a déjà enregistré plus de 700 morts⁴.

Objectif et méthodologie du sondage

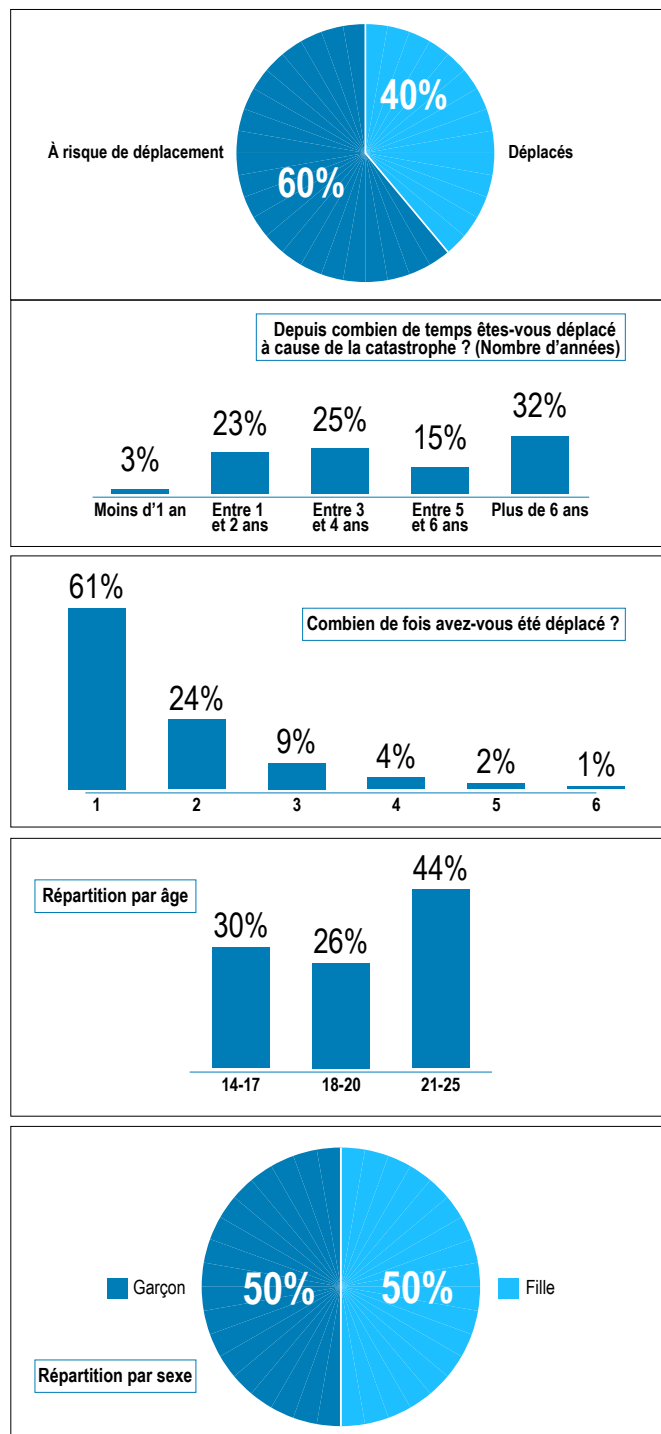
Face à ce contexte, le SIF a souhaité recueillir les opinions et les recommandations des jeunes déplacés ou menacés de déplacement afin d'éclairer les pratiques et les politiques de prévention, de réduction des risques et de réponses aux déplacements au Pakistan, et de contribuer à l'élaboration de solutions durables pour leur inclusion sociale et économique.

L'étude quantitative a été menée auprès de 1823 jeunes au total, comprenant 40% de déplacés à la suite de catastrophes (soit 710 jeunes) et 60% exposés à ce risque (soit 1113).

Les jeunes ciblés étaient âgés de 14 à 25 ans, avec un ratio filles/garçons de 50/50. L'étude a été menée dans 21 districts de 4 provinces (Pendjab, Sindh, Baloutchistan et KPK).

Parmi les jeunes déplacés, 95% d'entre eux l'étaient depuis plus d'un an.

Comme le montre le graphique ci-dessous, 61% d'entre eux ont été déplacés qu'une seule fois, tandis que 39% ont subi des déplacements répétés.



Une étude qualitative a aussi été réalisée via 8 discussions de groupe : 4 groupes ciblant les filles et 4 groupes les garçons ; 2 groupes de discussions ont été organisées dans chacune des 4 provinces ciblées, 1 groupe rassemblant les jeunes déplacés et 1 autre groupe rassemblant les jeunes à risque.

Plus d'informations sur la méthodologie des études quantitative et qualitative sont disponibles dans [les résultats détaillés du sondage à ce lien](#).

2 SIF, Note de positionnement Déplacements internes : enjeux et recommandations, juin 2025.

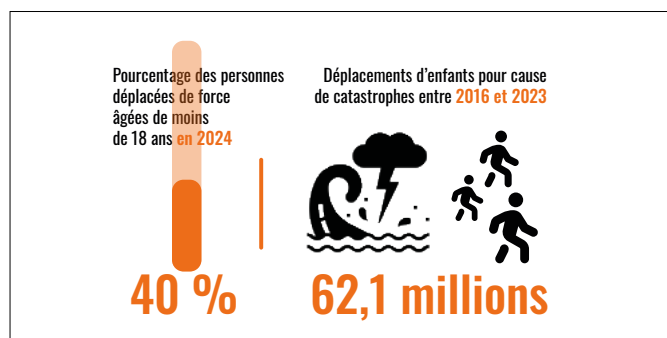
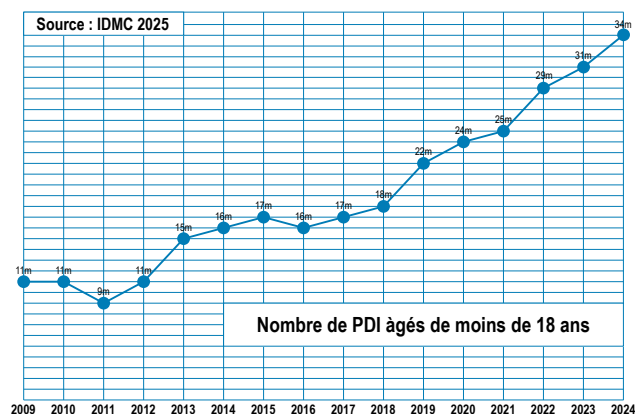
3 Global Report on Internal Displacement 2025, IDMC.

4 Monsoon floods kill more than 700 in Pakistan, with heavy rains set to continue | UN News.

? Pourquoi cibler les jeunes ?

Fort de son expertise sur les droits de l'enfant, le SIF intervient aussi en particulier auprès des jeunes (14-25 ans)⁵, dans le Sahel, au Moyen-Orient ou en Asie, pour les accompagner vers l'autonomie et l'inclusion sociale et professionnelle. Les jeunes sont aujourd'hui fortement impactés par les crises multiformes à travers le monde. Une proportion très importante d'entre eux vit dans des pays en crise, liée à des conflits ou aux changements climatiques, avec des faiblesses structurelles majeures. Près d'un enfant sur deux, soit environ un milliard d'enfants, est exposé à un « risque extrêmement élevé » lié aux effets des changements climatiques⁶.

Beaucoup de jeunes sont déplacés au sein de leur pays, comme le montre cette note d'analyse, et n'ont pas accès aux services sociaux de base, que ce soit l'accès à l'eau, à la santé, mais aussi à la protection et à l'éducation. Une forte proportion est actuellement hors école, hors formation et hors emploi. **Fin 2024, 40% des PDI étaient des enfants (34,4 millions)**⁷. Entre 2016 et 2023, on estime à 62,1 millions le nombre de nouveaux déplacements internes d'enfants dus à des catastrophes liées au climat⁸. Les jeunes font face à un décalage croissant entre leurs aspirations et les opportunités réelles qui s'offrent à eux pour leur avenir, pouvant susciter sentiment d'injustice, frustrations et crise de confiance dans les institutions. Dans ces contextes, ils sont aussi extrêmement vulnérables aux risques de violence, d'abus, et d'exploitation.



Principaux résultats du sondage

Opinions des jeunes sur le lien entre changements climatiques, catastrophes et déplacement

Les catastrophes récentes ont suscité une inquiétude générale concernant les changements climatiques chez les jeunes.

⁵ En vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant, un enfant est tout être humain âgé entre 0 et 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. Stades de l'enfance, durant lesquels les enfants ont des besoins et des vulnérabilités spécifiques qui requièrent une protection et un accompagnement adapté : nourrisson 0-18 mois, petit enfant 18 mois-3 ans, petite enfance 3-5 ans, âge scolaire 6-11 ans, adolescence 12-17 ans. Jeune : 14-25 ans.

⁶ UNICEF, The Climate Crisis is a Child Rights Crisis: Introducing the Children's Climate, Risk Index, 2021.

⁷ IDMC, Seeing the unseen: Disaggregating IDPs by sex and age, Juin 2025.

⁸ UNICEF, Climate mobility and childhood, 2024.

43% d'entre eux ont exprimé une très forte inquiétude, en particulier parmi les groupes à faibles revenus et les jeunes femmes (50%). Mais 35% pensent qu'il est encore temps d'agir et de changer les choses.

87% des jeunes interrogés établissent un lien entre la multiplication des catastrophes et les changements climatiques.

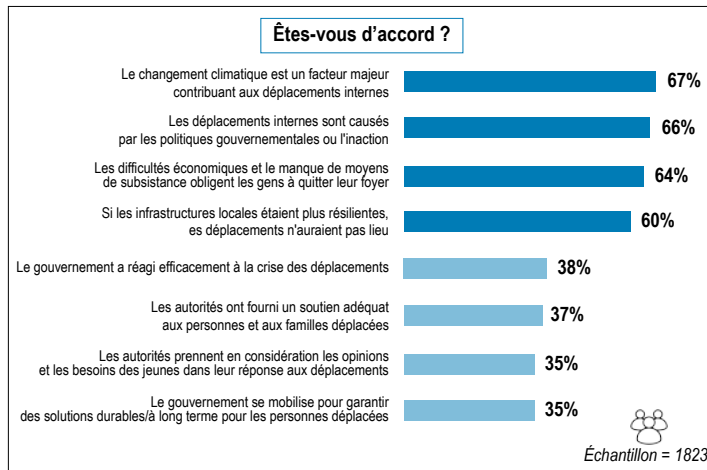
« Les risques liés aux changements climatiques augmentent. » – jeune fille à risque de déplacement, Baloutchistan, durant les discussions en focus groupe.

« Le changement climatique a causé des inondations dans notre région. » – jeune fille à risque de déplacement, Sindh, durant les discussions en focus groupe.

« Le réchauffement climatique provoque la fonte des glaciers, entraînant une augmentation des fortes précipitations et des inondations. » – jeune garçon à risque de déplacement, KPK, durant les discussions en focus groupe.

90% considèrent les catastrophes comme la principale cause des déplacements internes, largement au-dessus du manque d'opportunités économiques par exemple (30%), du manque d'accès aux services de base (28%), ou les conflits et la violence (19%).

Afin de mieux comprendre cette perception, les répondants ont reçu une série d'énoncés décrivant les facteurs pouvant contribuer au déplacement interne, sur lesquels ils devaient dire s'ils étaient d'accord ou pas d'accord ; ce qui a permis d'explorer plus en détail les opinions des jeunes :



Si 67% des jeunes pensent que les changements climatiques est un facteur important qui contribue aux déplacements, ils le lient aussi à l'inefficacité des réponses institutionnelles (66%), la précarité de leurs moyens d'existence (64%) ainsi qu'à la mauvaise qualité des infrastructures, qui ne sont pas assez résilientes (60%).

38% des jeunes ont aussi indiqué que les autorités avait répondu efficacement, fourni un support adéquat (37%), ont pris en compte leurs opinions (35%) et se sont mobilisées pour garantir des solutions durables (35%).

« Après la catastrophe de 2022, nous avons de nouveau été confrontés à de nombreux problèmes, comme lors des catastrophes précédentes. » – jeune fille déplacée, Pendjab durant les discussions en focus groupe.

“ Les catastrophes se multiplient de jour en jour : les inondations ont endommagé le canal, détruit les récoltes et causé de nombreux autres problèmes dus à la mauvaise qualité des infrastructures. » – jeune garçon à risque de déplacement, Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Recommandation des jeunes :

91% des jeunes interrogés pensent que le gouvernement est le premier responsable de la réponse aux changements climatiques.

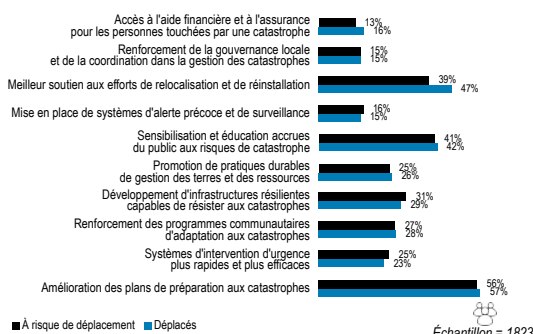
Les jeunes attribuent aussi une responsabilité aux dirigeants politiques locaux (39 %), aux ONG (38 %) et aux citoyens (16 %). Les participants ont été interrogés sur les mesures spécifiques que le gouvernement devrait prendre et ce que les individus, y compris eux-mêmes, pouvaient faire pour répondre aux changements climatiques. La plantation d'arbres, le recyclage et la conservation de l'eau ont été cités comme les trois principales mesures à prendre par les deux types d'acteurs. Aucune autre mesure ou solution systémique ou politique n'a été mentionnée.

Cela pourrait suggérer que, bien que les répondants soient conscients de certaines pratiques environnementales couramment promues, leur compréhension de l'action climatique et de solutions plus impactantes peut être limitée, ce qui souligne la nécessité d'une meilleure éducation sur le climat. Si les répondants avaient une meilleure compréhension des changements climatiques, on pourrait s'attendre à des suggestions plus différenciées, avec des interventions plus larges et structurelles attribuées au gouvernement, et des actions plus localisées et quotidiennes identifiées pour les individus.

Recommandation des jeunes :

84% des jeunes interrogés pensent que le gouvernement doit s'attaquer au problème des déplacements. Pour prévenir les déplacements liés aux catastrophes, les jeunes privilégient les solutions à long terme telles que la préparation, la sensibilisation et le renforcement des infrastructures, soulignant la nécessité de se concentrer vers des stratégies proactives plutôt que réactives.

Les jeunes dénoncent les lacunes institutionnelles, telles que l'insuffisance des mesures de préparation aux catastrophes, la mauvaise qualité des infrastructures et l'absence de systèmes d'alerte précoce efficaces.



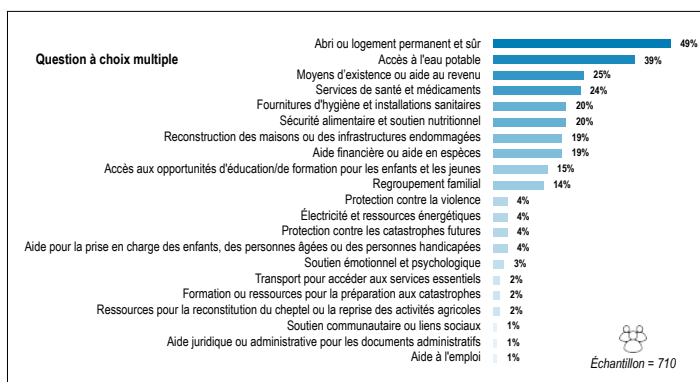
Au cours des discussions de groupe, les participants ont évoqué les échecs passés en matière de réponse aux catastrophes, affirmant que l'absence de mesures de relèvement efficaces et de planification à long terme de la résilience après les catastrophes précédentes avait laissé les communautés exposées à des vulnérabilités récurrentes. Les

inondations de 2010 ont souvent été citées comme un tournant par de nombreux répondants.



Opinions des jeunes déplacés sur leur situation et leurs besoins

Interrogés sur leurs besoins après leur déplacement, les **jeunes déplacés** ont souligné l'importance de l'accès aux services de base ainsi que des besoins à plus long terme. **Le besoin le plus urgent identifié était celui d'un logement permanent et sûr (49%)**. Les plus jeunes et ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés ont réagi de manière plus vive aux risques immédiats pour leur bien-être physique ou émotionnel. Ainsi, les priorités des jeunes déplacés sont axées sur la stabilisation de leurs conditions de vie et la reconstruction d'une stabilité pour un bien-être durable. Cela souligne la nécessité de mesures de protection et de soutien à leur développement avec une approche de long terme.



Ces résultats pourraient être expliqués par leur situation de déplacement, qui est en grande majorité prolongé (97% sont déplacés depuis plus d'un an), et leurs projections sur leurs futurs mouvements.

En effet, 69% des jeunes déplacés pensent qu'ils vont très certainement (43%) ou certainement (26%) rester dans leur zone d'accueil. Interrogés sur les autres solutions, seulement 54% jugent le retour dans leur lieu d'origine très probable (21%) ou probable (33%), et 52% voient la réinstallation comme très probable (21%) ou probable (33%).



Impact sur leur bien-être et leur santé mentale

Les résultats révèlent que plus de la moitié (57%) des jeunes estiment que leur bien-être mental a été affecté par les déplacements ou par le risque de déplacement (65% pour les jeunes déplacés, 52% pour ceux à risque). Les problèmes les plus fréquemment cités étaient la dépression (40%), la peur (40%) et le désespoir (38%). La dépression était nettement plus fréquente chez les jeunes déplacés et particulièrement aiguë chez les plus jeunes (14-17 ans). Pour les personnes déplacées, toutes ces tensions émotionnelles sont aggravées par l'insécurité et la perte de normalité, ce qui souligne le besoin urgent d'un soutien psychosocial. L'impact sur la santé mentale est également plus important chez les femmes (64%) que chez les hommes (50%). Le facteur clé qui affectait les jeunes femmes est leur difficulté à se concentrer. Chez les jeunes hommes, la peur et le désespoir à cause de la pression liée au manque de moyens d'existence et aux responsabilités familiales, semblaient influencer leur état mental de manière plus significative, en particulier chez les jeunes hommes issus de communautés rurales vulnérables.

Les résultats qualitatifs confirment ces tendances ; de nombreux jeunes faisant état d'une tristesse persistante

et d'une détresse émotionnelle suite à la perte soudaine de leur foyer, de membres de leur famille et de leurs habitudes quotidiennes. Pour les jeunes déplacés, le déracinement culturel et la difficulté à s'adapter à des environnements inconnus contribuent à un sentiment croissant d'isolement et d'incertitude.

« Certaines personnes sont complètement effondrées ; elles n'en peuvent tout simplement plus. Honnêtement, même nous, nous sommes à bout. Cela nous perturbe profondément. Même si nous essayons d'être gentils les uns avec les autres ici, le stress est si élevé que même les petites disputes dégénèrent rapidement. » – jeune garçon à risque de déplacement, Pendjab durant les discussions en focus groupe.

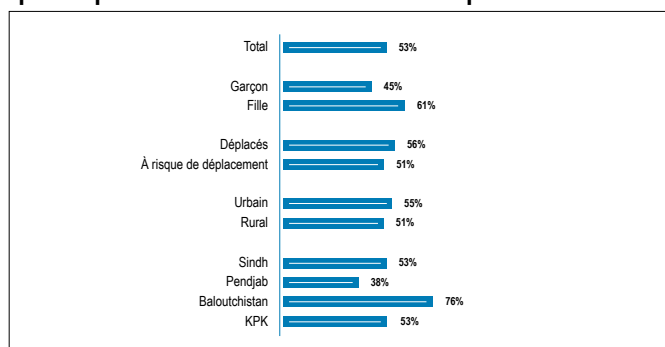
« Nos défis actuels sont le stress émotionnel, l'adaptation culturelle et la perturbation de notre routine. Cela rend le processus difficile. » – jeune fille déplacée, Sindh Pendjab durant les discussions en focus groupe.

« Nous ne pouvons pas dormir la nuit. Notre famille nous manque parfois. C'était une scène horrible, inimaginable. Je me souviens encore de la mort de mon oncle. » – jeune garçon déplacé, Baloutchistan Pendjab durant les discussions en focus groupe.

« Nous sommes déprimés et tristes. Nous étudions là-bas. Lorsque nous avons été contraints de venir vivre ici, nous étions très tristes. Nous ne voulions pas quitter nos amis et nos proches. » – jeune fille déplacée, Pendjab Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Impact sur l'éducation

Les déplacements ou les risques de déplacements nuisent à l'accès des jeunes à l'éducation. **53% des jeunes affirment que la qualité de leur éducation a été impactée.**



Les **jeunes déplacés** ont signalé davantage de problèmes liés à des perturbations directes dans leur éducation, reflétant leur lutte continue pour retrouver une continuité éducative, ainsi que les jeunes du Baloutchistan. Les **jeunes à risque** semblaient plus affectés par des difficultés cognitives et émotionnelles, telles que des problèmes de concentration (28%) et un stress émotionnel (25%).

Néanmoins, les répondants masculins, déplacés ou à risque, se sont toujours montrés plus préoccupés par les problèmes structurels, avec des réponses plus élevées concernant la fermeture des écoles (35%), la perte d'une année scolaire, comme conséquence évidente de la fermeture prolongée des écoles (31%) et les perturbations liées au déplacement pour les jeunes déplacés (28%). Le stress émotionnel a également été signalé par 28% des hommes, ce qui suggère un sentiment de responsabilité pour retrouver une stabilité. Les femmes

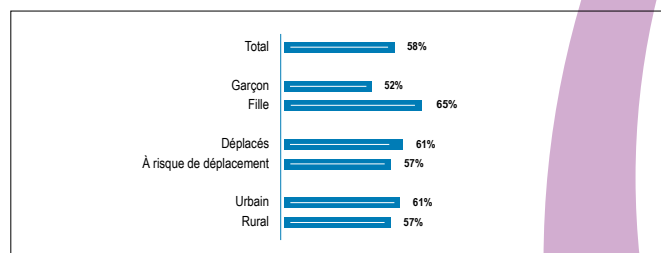
interrogées ont signalé des difficultés plus importantes liées aux impacts psychologiques, telles que des difficultés de concentration (29%), un accès limité à la poursuite des études (26%) et un manque de motivation (13%). Cela indique un impact émotionnel et cognitif plus profond sur les jeunes femmes, probablement intensifié par les restrictions existantes en matière de mobilité et d'accès aux opportunités.

« Nous avons beaucoup souffert. Notre éducation a été perturbée. Nous avons dû quitter nos maisons et nous ne pouvons plus poursuivre nos études. Nous ne pouvons pas rentrer chez nous et nous vivons dans la peur. » – jeune garçon déplacé, Baloutchistan Pendjab durant les discussions en focus groupe.

« J'ai perdu ma chance d'accéder à l'éducation. Je voulais poursuivre mes études, mais j'ai dû abandonner. Je n'avais pas d'autre choix dans la vie. » – jeune fille déplacée, Pendjab Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Impact sur les moyens d'existence

Plus de la majorité des jeunes, qu'ils soient déplacés ou à risque de déplacement, déclarent que leurs aspirations et leurs opportunités professionnelles ont été considérablement affectées (58%), (61% chez les déplacés, 57% chez les jeunes à risque de déplacement). Cette perturbation est plus importante chez les femmes (65%) que chez les hommes (52%), pouvant indiquer que les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables à la perte ou à la modification de leur parcours professionnel en période de crise.



Les répondants déplacés signalent en particulier de faibles opportunités d'emploi (53% contre 49% pour les jeunes à risque de déplacement), la fermeture ou la perte d'entreprises familiales (35% contre 30%) et un accès réduit aux réseaux professionnels ou aux opportunités d'évolution de carrière (17% contre 14%). Ces résultats soulignent l'instabilité causée par le déplacement, qui prive les jeunes déplacés de ressources et d'opportunités économiques vitales.

Alors que les hommes expriment un stress lié à la perte d'emploi et à la pression liée à la performance (36%), les femmes connaissent des défis plus importants liés à la fermeture ou à la perte d'entreprises familiales (34% contre 29%) et à l'instabilité à long terme de l'emploi (22% contre 7%), car elles mènent plus souvent des activités économiques non formelles et familiales. Ces résultats soulignent la nécessité d'un soutien à l'emploi spécifique au genre et au contexte, ainsi que des stratégies de réinsertion économique à long terme.

« Ils doivent nous fournir des emplois afin que nous puissions avoir un avenir meilleur. » – jeune fille déplacée, Pendjab Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Impact sur l'inclusion économique pour les jeunes déplacés

94% des jeunes déplacés pensent que leur inclusion économique et celle de leur famille ont été affectée par le déplacement. Ce constat correspond à la conclusion précédente, dans laquelle 61% des jeunes déplacés ont déclaré que leurs projets professionnels avaient été perturbés. Ensemble, ces conclusions suggèrent que le déplacement a eu un effet immédiat et à long terme sur la stabilité économique des jeunes déplacés.

“ Nous sommes perturbés mentalement par notre avenir. Nous ne savons pas ce qui va nous arriver. » – jeune garçon déplacé, Baloutchistan Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Trois problèmes majeurs ressortent dans toutes les catégories démographiques : les opportunités d'emploi limitées (42%), la perturbation de l'emploi régulier (42%) et la baisse des revenus ou l'instabilité financière (38%).

Les jeunes hommes citent des obstacles structurels liés au marché, tels que des opportunités de travail limitées, le manque de formations professionnelles et des obstacles à l'entrepreneuriat ; les jeunes femmes soulignent des obstacles davantage liés à des enjeux sociaux, tels que l'emploi irrégulier, la stigmatisation sociale et une dépendance accrue à l'aide. Ces résultats suggèrent que la vulnérabilité économique des femmes est aggravée non seulement par des chocs externes tels que le déplacement, mais aussi par des contraintes sociales sous-jacentes qui limitent leur accès à des sources de revenus stables et indépendantes. Ces différences entre les genres renforcent la nécessité de mettre en place des stratégies adaptées qui tiennent compte des obstacles spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Les jeunes à faible revenu et vivant en milieu urbain sont ceux qui ont signalé les perturbations économiques les plus importantes : ils ont déclaré avoir plus de difficultés à accéder à la formation professionnelle, au crédit ou aux prêts, ainsi qu'aux opportunités entrepreneuriales. Cela reflète probablement l'effondrement des structures économiques plus formelles dans les zones urbaines, où les jeunes dépendent davantage des entreprises ou des emplois qualifiés. En revanche, les jeunes ruraux ont déclaré moins d'obstacles structurels, peut-être en raison de leur dépendance à l'égard d'activités économiques hors secteur formel, ou de moyens d'existence de subsistance permettant essentiellement de couvrir les besoins essentiels du ménage.

Recommandation des jeunes

La demande des jeunes déplacés en matière d'inclusion économique va au-delà de l'emploi : elle exige également un accès structurel et des opportunités sur mesure.

Les jeunes réclament en effet davantage d'opportunités d'emploi (50%) et une plus grande volonté de la part des entreprises d'embaucher des personnes déplacées (33%). Mais ils exigent également un accès réel en termes de compétences, d'éducation et de soutien financier, plutôt qu'une aide temporaire. Cela reflète leur conviction que les priorités les plus urgentes résident dans la reconstruction des moyens d'existence et la garantie de voies d'accès à la participation économique sur le long terme.

Impact sur l'inclusion sociale pour les jeunes déplacés

Parmi les jeunes déplacés, 96% ont déclaré que leur sentiment d'inclusion sociale avait été affecté négativement. Une perception partagée à travers l'ensemble des classes socioéconomiques, parmi les populations urbaines et rurales, et dans toutes les provinces.

Les jeunes femmes ont déclaré un sentiment d'exclusion légèrement plus fort que les jeunes hommes, lié à la rupture des liens familiaux et à la difficulté à nouer de nouvelles relations. Cela s'explique probablement par les contraintes sociales et de mobilité plus importantes qui pèsent sur les femmes, pour lesquelles déménager signifie souvent perdre l'accès à des réseaux de soutien familiaux et être limitées dans la création de nouveaux réseaux. Les hommes interrogés ont plus souvent déclaré avoir perdu leur sentiment d'appartenance à la communauté et avoir été victimes d'une discrimination accrue. Cela peut s'expliquer par le fait que les hommes sont plus exposés aux espaces publics, aux interactions économiques ou aux processus de distribution de l'aide, où les problèmes de discrimination et de favoritisme sont plus directement ressentis. Ces tendances soulignent la nécessité de mettre en place des mesures d'inclusion localisées et sensibles au genre.

“ Il a fallu beaucoup d'efforts pour s'adapter émotionnellement et culturellement à ce nouvel endroit. Outre le fardeau financier, il nous a été très difficile d'établir une nouvelle routine et de nous adapter à la culture locale. » – jeune fille déplacée, Sindh Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Recommandation des jeunes

Pour améliorer l'inclusion sociale des PDI, les jeunes déplacés considèrent que les solutions interpersonnelles et communautaires sont essentielles.

Pour les jeunes interrogés, la mobilisation des leaders communautaires pour aider les personnes déplacées à se sentir les bienvenues est la mesure la plus efficace pour l'inclusion sociale (47%).

Les femmes interrogées ont mis davantage l'accent sur l'équité et la sécurité, 55% d'entre elles priorisant l'implication des leaders communautaires pour accompagner les PDI. Cela pourrait refléter leur vulnérabilité accrue et les obstacles auxquels elles font face pour l'accès à certains services. À l'inverse, les hommes interrogés ont accordé une plus grande priorité à l'inclusion basée sur leur identité et leur culture, comme les programmes favorisant l'appartenance à la culture et la communauté locales (43%) et les campagnes de lutte contre la stigmatisation (36%), ce qui suggère un souci de reconnaissance et de réintégration dans des systèmes sociaux plus larges.

“ Nous avons été perturbés pendant longtemps après notre déplacement. Nous ne voulions pas quitter nos maisons et sommes restés isolés au début. Mais plus tard, nos nouveaux voisins se sont montrés gentils, ce qui nous a aidés à nous sentir plus à l'aise ici. » – jeune fille déplacée, Pendjab Pendjab durant les discussions en focus groupe.

Connaissance des droits des PDI

Dans le cadre de cette étude, on a demandé aux jeunes déplacés et aux personnes à risque s'ils connaissaient leurs droits en tant que citoyens dans le contexte d'un déplacement. Une liste des droits spécifiques⁹ leur a été présentée et il leur a été demandé s'ils connaissaient chacun d'entre eux. 38% des jeunes ont démontré une connaissance complète de ces droits, les répondants masculins étant nettement mieux informés que les femmes (48% contre 27%).

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que le gouvernement les avait suffisamment informés de leurs droits et des aides disponibles pendant leur déplacement, 60% ont répondu par

la négative. En outre, 67% d'entre eux ont déclaré que le gouvernement n'avait pas répondu à leurs attentes après leur déplacement.

À cet égard, une différence nette a été observée entre les groupes socio-économiques, les plus aisés étant plus satisfaits (50%). Ces résultats montrent que les groupes les plus vulnérables des zones rurales ont plus de difficultés à accéder à l'information et aux services, ce qui augmente le risque de les laisser pour compte.

⁹ OCHA, [Guiding Principles on Internal Displacement](#), 2004.

Conclusion et recommandations

Les résultats de ce sondage permettent de mieux appréhender les impacts des déplacements sur les jeunes, notamment en termes d'inclusion sociale et économique, et d'identifier des pistes d'action et de solution ancrées sur leurs expériences et leurs priorités. Les recommandations, présentées tout au long de cette note, doivent être priorisées dans les réponses, au Pakistan, et plus largement dans les contextes où les jeunes sont déplacés ou à risque de déplacement à cause de désastres et des impacts des changements climatiques.

Dans tous les contextes de déplacements dus à des catastrophes et aux effets du changement climatique, le SIF recommande de :

1 Garantir la protection et la réalisation des droits des personnes déplacées internes à cause des catastrophes et des effets des changements climatiques, en reconnaissant les conséquences spécifiques du déplacement sur les plus vulnérables, en particulier les enfants et les jeunes.

2 Accroître la visibilité des enfants et des jeunes dans toutes les phases de la réponse aux déplacements, en prenant en compte la spécificité de leur situation, les risques accrus auxquels ils font face, notamment en matière de protection, et les défis spécifiques en termes d'éducation et de moyens d'existence. ➡

3 Assurer que la collecte, l'analyse et l'utilisation des données sur les déplacements soient ventilées par âge et par genre, afin de garantir la pertinence et la qualité de la réponse. Selon l'âge de l'enfant ou du jeune, l'expérience des déplacements peut varier considérablement, sans compter l'intersectionnalité des vulnérabilités. Cela implique aussi de collecter les données sur les déplacements lors de la collecte de données spécifiques sur les enfants.

4 Assurer que les enfants et les jeunes déplacés puissent participer de manière active, libre et significative aux processus de prise de décision aux niveaux local, national et international pour que leurs expériences soient considérées dans la réponse. Les enfants et les jeunes doivent participer, afin de ne pas être considérés uniquement comme des bénéficiaires de l'aide, mais en tant qu'agents à part entière de la réponse.

5 Reconnaître les déplacements internes dus aux catastrophes et aux impacts des changements climatiques comme un défi de développement complexe, accélérateur des inégalités et menaçant la réalisation des objectifs du développement durable et la stabilité des sociétés. Les déplacements entraînent des effets de long terme sur l'inclusion sociale et économique des jeunes, accroissant les risques de marginalisation, violence et instabilité.

6 Soutenir la mise en œuvre de solutions durables (retour, intégration locale ou réinstallation) et promouvoir des approches intégrées, avec des interventions d'urgence combinant des actions à long terme en matière de réduction des risques, d'adaptation et de cohésion sociale dans tous les secteurs, y compris l'éducation et les moyens d'existence pour les enfants et les jeunes.

7 Pour les personnes à risque de déplacement, assurer leur droit à déterminer leurs propres conditions de mobilité, en leur garantissant le libre choix entre rester, en se préparant et s'adaptant sur place, ou partir, en apportant des réponses spécifiques pour les jeunes et les enfants.

8 Assurer que les négociations mondiales sur le climat, notamment les discussions sur les pertes et dommages et l'adaptation, prennent en compte les déplacements et leurs impacts de court et long terme, et mobilisent des moyens à la hauteur des besoins exprimés et accessibles aux communautés affectées. Les enfants et les jeunes doivent être mis au centre de ces processus de décision, ainsi que dans leur mise en œuvre.

➡ Pour répondre aux défis spécifiques sur l'éducation et les moyens d'existence :

9 Prioriser l'éducation des enfants et jeunes déplacés dès les premières phases de la crise afin de minimiser les perturbations dans leur éducation et leur formation et de maximiser la protection et le soutien offerts par les structures éducatives en rétablissant une routine quotidienne et en les aidant à retrouver un sentiment de normalité. Les écoles permettent d'accéder aux services sociaux de base (nourriture, eau potable, hygiène, santé et protection contre les violences). Cela signifie prioriser l'éducation, la protection de l'enfance, et l'appui à l'inclusion sociale dans les financements humanitaires.

10 Garantir l'accès des enfants et jeunes déplacés aux systèmes éducatifs nationaux, sans discrimination. Cela peut signifier de supprimer certains obstacles juridiques et administratifs pour les inscriptions, mais aussi de supprimer les obstacles financiers par la mise en place de bourses pour aider à financer l'éducation, y compris l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Des mesures spécifiques doivent aussi être prises pour garantir l'accès des filles déplacées à l'école.

11 Renforcer les systèmes éducatifs et d'insertion professionnelle pour qu'ils s'adaptent aux changements climatiques et pour garantir que les catastrophes perturbent le moins possible la continuité de l'éducation et l'accès aux moyens d'existence. Cela implique de renforcer les systèmes afin qu'ils soient en mesure d'accueillir les enfants et jeunes déplacés et de répondre à leurs besoins spécifiques (recrutement et formation des enseignants, en particulier sur le soutien psychosocial, infrastructures, curricula et matériels pédagogiques adaptés sur l'ensemble du continuum éducatif) et d'accompagner les jeunes vers l'autonomisation économique (formations accélérées, aide à l'emploi, soutien technique et financier à leur projet économique).

Par son plaidoyer, le SIF alerte sur la situation des populations les plus vulnérables dans les contextes de crise, comme les PDI, pour améliorer les réponses :

Consultez [notre note de positionnement](#) qui présente les défis du déplacement interne et formule des recommandations visant à renforcer la réponse pour faire face à cette crise :



Consultez [notre note de positionnement](#) qui présente les défis spécifiques du déplacement interne dû aux catastrophes et aux changements climatiques, décrit l'approche du SIF et ses actions à Madagascar, en Somalie et au Pakistan, et propose des recommandations pour renforcer et accélérer la réponse :



Sondage réalisé avec Ipsos Pakistan



Avec le soutien de :



plaidoyer@secours-islamique.org
+33 1 60 14 14 14
www.secours-islamique.org

